

Fiche d'inscription

Les Formations de Atout France - 2016

Rentabiliser vos espaces d'accueil en les transformant en espaces commerciaux

Optimiser économiquement chacun de vos espaces en répondant à une réelle attente des clientèles.

Mardi 08 novembre 2016, de 9H00 à 17H00

Atout France - 79/81, rue de Clichy - 75009 Paris - Métro ligne 13, station : Place de Clichy

Cible concernée Directeurs Généraux, du Marketing, de la Commercialisation, de la Communication.

Objectifs et contexte

Dans un contexte de raréfactions des fonds publics qui impacte la mise en œuvre des missions des opérateurs bénéficiant de financement public, dans un environnement touristique en pleine mutation qui influence profondément le comportement des consommateurs, dans un univers fortement concurrentiel où l'image de votre destination est déterminante, il est essentiel aujourd'hui pour ces structures, de mettre en œuvre des stratégies visant à satisfaire les attentes des clientèles tout en développant leur autofinancement.

Il s'agit donc désormais de savoir adapter son offre à la demande des clients -*dont les exigences et les attentes ne cessent de croître*- de donner une vocation commerciale à des lieux d'accueil, tout en liant des partenariats avec d'autres acteurs privés du territoire qui doivent percevoir, et être convaincu de l'opportunité qui existe à mettre en avant leurs produits via un espace d'accueil dédié à la commercialisation de leurs produits.

Contenu de la formation

Une première partie sera consacrée à l'analyse des comportements clients ainsi qu'à appréhender en quoi la transformation d'un espace d'accueil en lieu commercial doit être intégrée dans une démarche et une méthodologie globale.

Il s'agira ensuite d'appréhender pourquoi et comment prolonger l'expérience de visite ou séjour, avant de voir pourquoi et comment participer à la notoriété de sa destination.

Enfin un temps sera consacré à comment développer ou favoriser la mise en réseau, à comment transformer les équipes d'accueil en équipe commerciale et enfin à comment développer son chiffre d'affaires.

Méthode

Analyser et comprendre les enjeux de la transformation de son espace d'accueil en lieu permettant de commercialiser. Guider et accompagner la réflexion permettant l'élaboration d'une stratégie globale. Détailler les étapes à respecter pour une mise en œuvre réussie.

S.A.S. DEVELOPPEMENT ET QUALITE
5 rue Las Cases 75007 Paris

www.developpement-qualite.com

RCS PARIS-SIRET 800 570 020 00027-Capital de 20.000 Euros-Code NAF 7022Z-N° TVA FR63800570020-

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53378 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

Intervenant formateur

Jean-François ROBIN, Directeur Office de Tourisme de Provins, cité médiévale inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Lors de ses diverses expériences dans les domaines culturel et touristique, il a été confronté à l'obligation de développer l'autofinancement des structures qu'il dirigeait. A partir de ses expériences il a pu élaborer des méthodologies éprouvées et efficaces permettant la valorisation commerciale des espaces qui accueillent du public.

Sa connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des acteurs privés et publics, sa capacité à appréhender les conséquences des mutations des comportements des clientèles ainsi que son expérience vécue sur le terrain devant la baisse des financements publics, font de lui un expert en termes de recommandations très opérationnelles tenant compte des spécificités des différents environnements.

Date limite d'inscription : mercredi 02 novembre 2016

Programme de la formation

- 08H45 Accueil café
- 09H00 Introduction et rappel des objectifs de la journée
Contexte et enjeux
- Réforme territoriale : rappel des points clés de la loi Notre
 - Raréfaction des fonds publics
 - Obligation d'autofinancement
- Les étapes pour une stratégie globale favorisant l'autofinancement
- Plan de gestion
 - L'attente et l'évolution des demandes de la clientèle
 - Production : organisation et mises en marché de produits
 - Définition des espaces commerciaux
 - Transformation des services gratuits en services payants
 - Mise en réseau
 - Satisfaction/retour clientèle
- 11H00 Pause
- 11H15 Les blocages
- Les contraintes
 - Les mauvais choix de gestion
 - La configuration des surfaces commerciales potentielles
 - L'adaptation des équipes d'accueil
 - Réaction de l'environnement professionnel
- 13H00 Déjeuner
- 14H00 Etude de cas : la boutique de l'Office de Tourisme de Provins



- 15H45 Pause
- 16H00 Pistes pour le développement des services payants
Echanges entre participants et synthèse
- 17h00 Fin de la journée de formation

Frais d'inscription à la formation : 665 € HT (+TVA 20%) = 798 € TTC par personne

N° de déclaration d'activité : 11 75 53378 75 - N° de Siret : 800570020 00027

NOM DE LA SOCIETE/STRUCTURE :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de TVA intracommunautaire :

NOMBRE DE PARTICIPANT(S) :

MONTANT TOTAL DES INSCRIPTIONS :€ HT, soit€ TTC

1ER PARTICIPANT : NOM ET PRÉNOM :

FONCTION :

ADRESSE COMPLÈTE :

COURRIEL : TÉLÉPHONE :

2^E PARTICIPANT : NOM ET PRÉNOM :

FONCTION :

ADRESSE COMPLÈTE :

COURRIEL : TÉLÉPHONE :

Votre inscription sera prise en compte à la condition que tous les champs ci-dessus soient complétés

Coordonnées de l'entité juridique à facturer, si différentes des coordonnées déjà indiquées plus haut.

Sans indication de votre part, la facture sera émise à l'attention de la l'entité dont les coordonnées figurent ci-dessus.

S.A.S. DEVELOPPEMENT ET QUALITE
5 rue Las Cases 75007 Paris
www.developpement-qualite.com

RCS PARIS-SIRET 800 570 020 00027-Capital de 20.000 Euros-Code NAF 7022Z-N° TVA FR63800570020-
« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53378 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »



Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville:.....

N° de TVA intracommunautaire :

Conditions générales de vente

Votre règlement doit impérativement nous parvenir au moins sept jours avant la journée de formation. Développement et Qualité vous confirmera l'inscription. Une facture acquittée datée du jour de la formation vous sera transmise en retour.

Sans annulation écrite et datée de votre part ou pour une annulation écrite et datée transmise moins de huit jours calendaires avant la date de la formation, l'ensemble des frais d'inscription concernant la participation de personnel de votre société/structure à cette journée de formation sont dus. Les annulations écrites et datées doivent être envoyées à

DEVELOPPEMENT ET QUALITE
5 rue Las Cases - 75007 Paris
ou patrice.dublet@developpement-qualite.com

Pour des raisons évidentes de qualité et d'efficacité le nombre de participants à la formation est volontairement limité à 20 personnes par journée. Si le nombre d'inscrits était trop important Développement et Qualité en accord avec Atout France proposerait la tenue d'une formation supplémentaire. Développement et Qualité en accord avec Atout France se réserve le droit d'annuler ou de reporter la journée de formation. Aucune des deux structures ne saurait être tenue responsable des frais annexes engagés par vos soins dans le but de participer à la journée de formation annulée ou reportée.

Traitement des informations recueillies

Toutes les informations recueillies dans le cadre du dispositif de Formations (coordonnées, nom, prénom, questionnaire de satisfaction notamment) seront transmises à Atout France. Une déclaration normale (art 23 de la loi du 06/01/1978 modifiée) a été faite auprès de la CNIL. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à récolter les avis des participants sur les formations reçues. Les destinataires des données sont : Atout France et Développement et Qualité.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Développement et Qualité 5 rue Las Cases 75007 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Je m'engage à régler à l'ordre de **DEVELOPPEMENT ET QUALITE** selon les conditions générales de ventes, la somme correspondant aux frais d'inscription du(es) inscrit(s) à la journée de formation incluant les pauses cafés et le déjeuner.

Date

Signature

Cachet de l'organisme (obligatoire)

S.A.S. DEVELOPPEMENT ET QUALITE

5 rue Las Cases 75007 Paris

www.developpement-qualite.com

RCS PARIS-SIRET 800 570 020 00027-Capital de 20.000 Euros-Code NAF 7022Z-N° TVA FR63800570020-

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53378 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »



DOCUMENT A RETOURNER DATE ET SIGNE AVEC LE CACHET DE LA SOCIETE A

DEVELOPPEMENT ET QUALITE

5 rue Las Cases - 75007 Paris

Ou patrice.dublet@developpement-qualite.com

Tél : 01 44 05 92 70 / 06 09 36 10 26

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10541	00020149601	08	EUR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	3006	6105	4100	0201	4960	108
------	------	------	------	------	------	-----

CIC PARIS LA MOTTE PICQUET

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

Domiciliation

CIC PARIS LA MOTTE PICQUET
107 BOULEVARD DE GRENELLE
75015 PARIS
Tél : 08-20-01-05-41

Titulaire du compte (Account Owner)

DEVELOPPEMENT ET QUALITE
5 RUE LAS CASES
75007 PARIS

S.A.S. DEVELOPPEMENT ET QUALITE

5 rue Las Cases 75007 Paris

www.developpement-qualite.com

RCS PARIS-SIRET 800 570 020 00027-Capital de 20.000 Euros-Code NAF 7022Z-N° TVA FR63800570020-

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53378 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France »